



Borne No 1 À Versoix, près du lac, la première borne de la série date du XVI^e siècle. Elle porte les armoiries bernoises du côté vaudois et savoyardes du côté genevois.



Céligny Comme plusieurs des marqueurs posés autour des enclaves de Céligny cette borne porte le millésime 1954, date d'un remaniement parcellaire de la zone.



Bornes,

un charme sans limites

L'opération visant à trouver des parrains et marraines pour rénover les marqueurs des limites cantonales valdo-genevoises fait un carton

Gregory Wicky Textes
Patrick Martin Photos

Elles se cachent dans des champs, le long de sentiers, au bord de ruisseaux, derrière les hautes barrières de propriétés privées, dans l'herbe à côté de l'auto-route... Vous n'y avez peut-être jamais pris garde, mais les limites entre Genève et Vaud sont jalonnées de bornes, parfois séculaires. Septante-deux, pour être précis, réparties le long de la démarcation principale, de Versoix à Chavannes-des-Bois, et autour des deux enclaves genevoises de Céligny (voir infographie).

Posés dès le XVI^e siècle pour les plus anciens, ces marqueurs territoriaux ont été malmenés par la pluie et le vent. Couverts de mousse, luttant pour ne pas disparaître sous la terre, leurs inscriptions effacées, fendus pour certains. C'est là que les membres de Re-Borne entrent en scène. La fondation, qui a déjà offert une

deuxième jeunesse aux bornes des frontières franco-genevoises, à l'occasion du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération en 2015, s'attelle ce printemps à rafraîchir les petites sœurs qui marquent les limites (on ne dit pas «frontière» quand on parle de cantons) entre Vaud et Genève.

Le principe de la démarche est simple: sur le site de la fondation, toutes les bornes sont listées, montrées, prêtes à s'offrir aux citoyens désireux de déboursier entre 50 et 5000 francs pour devenir leur parrain ou marraine. Pas leurs propriétaires, bien sûr, plutôt des garants symboliques, avec toute la gratitude de Re-Borne, qui veillera à lancer la rénovation.



Guy Reyfer
Président
de la fondation
Re-Borne

Commencée il y a un mois, l'opération a fait un carton. «Toutes les bornes ont trouvé preneur, sauf une, nous apprend Guy Reyfer, président de Re-Borne. Il s'agit d'une des bornes dites «remarquables» à 5000 francs. Il y en a trois du genre.» Avis aux amateurs, le bloc répondant au doux nom de 804-021, posé en 1716 au nord de Céligny, est donc toujours disponible.

Les parrains et marraines - aux deux tiers Genevois, Vaudois pour le reste - se sont manifestés loin à la ronde, pas que dans les communes directement concernées. «L'engouement est vraiment assez frappant, s'enthousiasme Guy Reyfer. Suite à l'opération de parrainage précédente, pour les bornes franco-genevoises, les gens ont montré un attachement très fort à «leur» borne. Certains y ont organisé

des repas-fondues, d'autres viennent régulièrement s'assurer de leur état...»

Place aux géomètres

Comment notre interlocuteur, cadre à la police genevoise, explique-t-il l'engouement populaire pour la démarche de Re-Borne? «Je crois que c'est une combinaison entre la méthode de financement, très concrète, qui peut s'apparenter à du crowdfunding, et bien sûr l'objet lui-même: les bornes sont des petits monuments, qui racontent l'histoire avec un ancrage local fort. C'est quelque chose qui parle aux gens.»

La fondation ne s'occupera pas elle-même d'effectuer les travaux: les quelque 23 000 francs récoltés seront reversés aux autorités vaudoises et genevoises. Ce sont les géomètres cantonaux qui détermineront le type de travail à effectuer. Il devrait avoir lieu au cours de l'été. Attention, il ne s'agit pas de rendre aux vénérables pierres leur aspect initial. Le but est surtout de faire en sorte qu'elles puissent rester debout pour les siècles à venir. «Seules quinze bornes nécessitent de véritables travaux en ce sens, à effectuer par des tailleurs de pierre, explique Guy Reyfer. Pour le reste, ce sera surtout du nettoyage, de l'entretien.» Les marquages gravés auront aussi droit à une nouvelle couche de peinture. Il faudra dans un deuxième temps déterminer si des moulages des éléments en relief doivent être effectués avant que le temps ne les efface totalement. Ce sera une autre décision, à prendre du côté des services cantonaux du Patrimoine.

Chasse au trésor

Pour qui sait les décrypter, les bornes présentent des particularités assez fascinantes



(lire encadré ci-dessus). Mais pour avoir ce plaisir, il faut d'abord partir à leur recherche... Si Re-Borne compte bientôt participer à la mise en place, sur une portion de la frontière, d'un sentier didactique balisé, la recherche peut pour l'heure prendre la forme d'une fastidieuse chasse au trésor. Avoir en poche un des livres d'Olivier Cavaleri*, références en la matière, s'avère d'une aide précieuse. En suivant les petites cartes détaillées, on devra patouger dans la gadoue, se prendre dans les ronces, passer sous des barrières électrifiées, fouiller dans les fourrés... Lorsque l'on finit par les dénicher, il faut bien admettre que ces pierres ne sont pas forcément des plus flamboyantes: elles sont plutôt petites, discrètes, parfois à peine visibles. Pas vraiment tape-à-l'œil, même si la restauration devrait leur rendre une part de leur superbe.

Leur charme est en fait assez indéfinissable. Est-ce cet aspect crypto-historique? Cette forme si particulière, à la fois géométrique et un peu bonhomme? Le fait qu'à l'heure de la géolocalisation par smartphone, ces blocs de pierre d'un autre temps restent la référence, les marqueurs officiels d'une démarcation bien réelle? Le mot de la fin à Guy Reyfer, ingénieur à l'âme de poète: «Une borne marque une limite, ce qui n'est pas pareil qu'une séparation. C'est bien, les limites, toute chose a besoin d'une limite. Pour utiliser la terminologie de la biologie, ces zones sont des points d'interface. Historiquement, elles ont toujours été des lieux d'échange, de rencontre. Une borne, ça n'est pas le mur de Trump!»

www.re-borne.ch

* «Histoire de bornes - Les frontières de Genève» et «Histoire de bornes - À la découverte des bornes-frontière du Jura vaudois» Olivier Cavaleri, Éd. Slatkine

Les limites cantonales Vaud-Genève



Bien cachée La borne No 18 (ici du côté vaudois), à l'abri des regards, non loin de l'observatoire de Sauvigny. L'entaille au sommet indique la direction que suit la frontière.



Chavannes-des-Bois Comme bon nombre de ses consœurs, la borne No 22, non loin de la frontière française, a besoin d'un sérieux coup de jeune. Elle fut posée en 1808. L'inscription «CdV» indique que cette face est tournée vers le canton de Vaud.



Unique Ce bloc erratique entouré d'arbres, appelé Pierre à Pény, est l'emblème de la commune de Mies. Il fait office de borne depuis le Traité de Lausanne de 1564.



NO 23 L'inscription «FRce» qui orne cette pierre à Chavannes-des-Bois rappelle qu'à sa pose, en 1808, elle marquait la frontière entre le Pays de Vaud et l'Empire français.



A prendre! Dernière de la série à se chercher encore un parrain, cette borne posée en 1716 a été rehaussée d'un «RH», comme «République helvétique», en 1798.

Des mystères à décrypter

Les bornes portent de nombreuses marques, qui peuvent paraître cryptiques au premier abord. Parmi leurs attributs, on trouve, selon l'état et la période de la pierre: son millésime, à savoir la date à laquelle elle a été posée (une seconde date a parfois été ajoutée lors d'un déplacement ou d'une nouvelle campagne d'abornement); le numéro indiquant la position de la borne dans sa série; un point circulaire percé en son sommet et montrant l'endroit exact où passe la démarcation, parfois agrémenté d'une ligne, droite ou en angle, pour montrer la direction de ladite frontière; surtout, la borne porte les blasons des autorités dont elle borde le terrain, ou - c'est le plus souvent le cas pour nos pierres valdo-genevoises - de grandes lettres initiales: V comme Vaud d'un côté, G comme Genève de l'autre, par exemple. À noter que lorsqu'un mur ou un autre obstacle

rendait impossible la pose de bornes, les fonctionnaires y ont parfois posé des petites plaques, appelées chevilles. Si les paisibles limites cantonales d'aujourd'hui semblent peut-être un peu anodines, elles pouvaient autrefois marquer des frontières aux enjeux bien plus vastes. Ducs de Savoie, Excellences bernoises, rois, empereurs et représentants de la République française ont ainsi tous joué des coudes dans la région au fil des siècles. La borne numéro 1, à Versoix, en atteste bien. Datée de 1570, elle présente du côté vaudois le blason de Berne, avec ses ours, et, du côté genevois, les armoiries de la Savoie, emblèmes des souverains d'alors. À ces marques a été ajouté, plus tard, le sigle «RHU + I», pour «République helvétique une et indivisible», la dénomination chère à Bonaparte. C'est la plus ancienne des bornes valdo-genevoises. Sur la démarcation principale, de Versoix au Moulin de Grilly, près de Chavannes-des-Bois, on trouve une autre borne de la même période, ainsi que plusieurs spécimens datant de 1808, époque du grand

abornement conduit sous le Premier Empire français. Ces dernières portent l'inscription «FRce» (France) sur une face, «CdV» (Canton de Vaud) sur l'autre.

La situation enclavée de Céligny fait qu'elle a été densément bornée au fil des siècles et des changements de régime. Si les bornes anciennes n'ont pas toutes survécu, loin s'en faut, certains spécimens du XVIIIe siècle subsistent tout de même, au nombre de sept. De nombreuses pierres datent du remaniement parcellaire de 1954. Là comme à Versoix, les bornes les plus récentes ont été posées en 1976. **G.WY**